

AQVITANIA

TOME 14
1996

Revue inter-régionale d'archéologie

*Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Conseil Régional de Midi-Pyrénées,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

*La Civilisation urbaine
de l'Antiquité tardive
dans le Sud-Ouest de la Gaule*

Actes du III^e Colloque Aquitania
et des XV^e Journées d'Archéologie Mérovingienne

réunis par Louis Maurin et Jean-Marie Paillet

Toulouse

23-24 juin 1995

Sommaire

J.-M. PAILLER, <i>Avant-Propos</i>	7
LA VILLE	
J. GUYON, B. BOISSAVIT-CAMUS, V. SOUILHAC, <i>Le paysage urbain de l'Antiquité tardive (IVe-VIe s.) d'après les textes et l'archéologie</i>	9
J.-M. PAILLER, <i>Tolosa, urbs nobilis</i>	19
R. DE FILIPPO, <i>Toulouse : le grand bâtiment de l'Antiquité tardive, sur le site de l'ancien hôpital Larrey</i>	23
J.-C. ARRAMOND, J.-L. BOUDARTCHOUK, <i>Toulouse, la destruction du temple du forum de Toulouse à la fin du IVe s.</i>	31
D. BARRAUD, L. MAURIN, <i>Bordeaux au Bas-Empire : de la ville païenne à la ville chrétienne (IIIe-VIe s.)</i>	35
L'ARCHITECTURE, LES MONUMENTS	
Les fortifications urbaines	
V. SOUILHAC, <i>Les fortifications urbaines en Novempopulanie</i>	55
M. J. JONES <i>et alii</i> , <i>Saint-Bertrand-de-Comminges : les fortifications urbaines</i>	65
J.-F. LE NAIL, D. SCHAAD, C. SERVELLE, <i>La cité de Tarbes et le castrum Bigorra-Saint-Lézer</i>	73
C. DIEULAFAIT, R. SABLAYROLLES, <i>Le rempart de Saint-Lizier</i>	105
G. BACCRAËRE, A. BADIE, <i>L'enceinte du Bas-Empire à Toulouse</i>	125
L'évolution monumentale	
J. CATALO, J.-L. BOUDARTCHOUK, <i>Cahors : aux origines du quartier canonial de la cathédrale</i>	131
Eglises et nécropoles	
J.-P. CAZES, <i>L'Isle-Jourdain (Gers) : l'ensemble monumental et funéraire paléochrétien du site de la Gravette</i>	147

Q. CAZES, <i>Les nécropoles et les églises funéraires de Toulouse à la fin de l'Antiquité</i>	149
--	-----

S. BACH, J.-L. BOUDARTCHOUK, <i>La nécropole franque du site de la Gravette, l'Isle-Jourdain (Gers)</i>	153
--	-----

F. STUTZ, <i>Les objets mérovingiens de type septentrional</i>	157
---	-----

LE DÉCOR

D. TARDY, <i>Les transformations des ordres d'architecture : l'évolution du chapiteau composite en Aquitaine au Bas-Empire</i>	183
---	-----

C. BALMELLE, <i>Le décor en mosaïque des édifices urbains du Sud-Ouest de la Gaule dans l'Antiquité tardive</i>	193
--	-----

L.M. STIRLING, <i>Gods, heroes, and ancestors : sculptural decoration in late-antique Aquitania</i>	209
--	-----

PRODUCTIONS ET ÉCHANGES

Le verre

A. HOCHULI-GYSEL, <i>Les verreries du Sud-Ouest de la Gaule, IVe-VIe s.</i>	231
--	-----

Les productions d'amphores et de céramiques

S. SOULAS, <i>Présentation et provenance de la céramique estampée à Bordeaux</i>	237
---	-----

C. AMIEL, F. BERTHAULT, <i>Les amphores du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la France : Apport à l'étude du commerce à grande distance pendant l'Antiquité</i>	255
--	-----

C. DIEULAFAIT <i>et alii</i> , <i>Céramiques tardives en Midi-Pyrénées</i>	265
---	-----

J. GUYON, <i>Conclusion</i>	279
--------------------------------------	-----

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS	285
---	-----

Dany Barraud

S.R.A. Aquitaine
Rue Magendie
Bordeaux

Louis Maurin

Ausonius
Maison de l'Archéologie
Université de Bordeaux III
Talence

Bordeaux au Bas-Empire. De la ville païenne à la ville chrétienne (IVe-VIe siècles).

Pour le développement de Bordeaux sous le Haut-Empire, les recherches archéologiques constituent l'unique source de nos connaissances, les textes étant pratiquement inexistant. Seules la patience et la compétence des archéologues permettent de préciser peu à peu depuis une génération l'image du chef-lieu des Bituriges Vivisques. On perçoit assez bien maintenant l'organisation de la ville, même si, l'amphithéâtre excepté, l'on ignore encore à peu près tout de son équipement monumental, à commencer par le centre civique.

Pour le développement de Bordeaux dans l'Antiquité tardive, les sources littéraires fournissent au contraire des données essentielles sur le cadre urbain et l'organisation de la ville et elles demeurent les guides de son histoire. Mais les recherches archéologiques viennent les documenter et les enrichir, elles permettent parfois de mieux les comprendre. On peut tenter aujourd'hui de dresser un tableau de Bordeaux dans l'Antiquité tardive grâce aux travaux de terrain qui ont permis de reconsidérer des informations archéologiques anciennes et qui donnent lieu à des études nouvelles. Outre les observations quotidiennes, cette connaissance de la

ville a bénéficié d'opérations de plus grande ampleur, comme les fouilles du quartier Saint-Christoly dans leur dernière phase (1981-1982) ou, dans une moindre mesure, celles du parc de stationnement Camille Jullian (1989-1990).

Nous nous attacherons ici à camper la ville des siècles de transition, c'est-à-dire l'époque qui sépare la ville païenne, celle des trois premiers siècles de notre ère, et la ville chrétienne du VIe siècle, celle que révèlent, avec quelques données archéologiques, les sources littéraires majeures que sont Fortunat et Grégoire de Tours.

Les textes anciens : la ville d'Ausone

Si essentiels qu'ils soient pour guider les travaux des historiens, les textes tiennent en quelques mentions, en quelques lignes ou en quelques vers. Il est donc aisé de rappeler d'abord le contenu des principaux d'entre eux sur le cadre historique et le cadre urbain.

Le cadre historique

Bordeaux, capitale administrative

* Le cadre historique est d'abord fixé par Eutrope, probablement un Bordelais, haut fonctionnaire de Constance II, Valens et Théodose¹ : *Huic (Victorino) successit Tetricus senator, qui Aquitaniam honore praesidis administrans absens a militibus imperator electus est et apud Burdigalam purpuram sumpsit*². La scène se passe vers la fin de 271³, et il semble ressortir de ce passage que Bordeaux était bien alors la capitale de l'Aquitaine dont Tetricus était le gouverneur. Depuis quand avait-elle ce rôle ? C'est là un problème épineux, car la question de la capitale de l'Aquitaine est une bouteille à l'encre de l'histoire administrative du Haut-Empire. Seul cas dans tout le monde romain, la province augustéenne aurait eu, croit-on, trois capitales successives, Saintes jusque sous les premiers Antonins, puis Poitiers, enfin Bordeaux, éventuellement depuis les Sévères. C'est beaucoup, c'est trop peut-être. En tout cas, ce rôle est donc bien assuré à partir de la crise du III^e siècle. Fait notable qu'elle a dû sans doute à son rayonnement international⁴, à la différence de la plupart de ses homologues de l'ancienne Gaule celtique, la ville a maintenu alors le nom, *Burdigala*, qu'elle portait probablement depuis ses lointaines origines pré-celtiques.

Quelques mentions dans des textes littéraires et administratifs montrent que ce rôle n'a fait que s'affirmer et s'accroître sous le Bas-Empire romain. Depuis Dioclétien, Bordeaux est d'abord la capitale d'une Aquitaine qui est, au IV^e siècle, tantôt l'Aquitaine Seconde, celle des cités entre Loire et Garonne, les régions atlantiques de l'Aquitaine augustéenne, tantôt, peut-être dès la fin de la Tétrarchie d'après le concile d'Arles (en 314)⁵ et

jusque vers 368 au plus tard d'après le *Bréviaire* de Festus⁶, l'Aquitaine tout court, qui comprend en outre les cités du Massif Central et regroupe donc tous les peuples celtiques de l'ancienne Aquitaine Augustéenne. Il y a maintenant un quart de siècle, A. Chastagnol a suggéré de façon très convaincante que Bordeaux devint en outre avant 355 (vers 340 ?), et sans doute jusqu'en 407, la capitale du diocèse d'Aquitaine, vaste circonscription administrative regroupant l'ensemble des provinces de la Gaule méridionale⁷. La conséquence est qu'à Bordeaux sont regroupés les services (administratifs, judiciaires, financiers) et les archives du gouverneur de la province ou du vicaire du préfet du prétoire ; que l'on doit expliquer ainsi "l'ampleur du rôle universitaire et de la fonction sociale"⁸ de Bordeaux à cette époque, car l'université est la pépinière des fonctionnaires ; que Bordeaux accueille enfin, comme chef-lieu du vicariat, la réunion annuelle du Conseil de diocèse formé des délégués des cités des différentes provinces de la circonscription⁹. Sur le plan de la vie politique et administrative, Bordeaux fut donc, tant que se maintint l'autorité romaine, la seconde ville de la Gaule après Trèves, ou après Arles quand la grande invasion de 406 obligea les services impériaux à se replier de Trèves et de Bordeaux sur Arles. C'est dans ce contexte que l'on trouve donc une explication de la notoriété et de l'ascension d'un Ausone.

Bordeaux, ville de garnison

Que Bordeaux au Bas-Empire soit une ville militaire est bien prouvé par les puissants remparts dont elle fut dotée. Ce rôle militaire ne peut se concevoir sans troupes. Comme pour la plupart des autres villes¹⁰, nos renseignements sont indigents sur ce point ; la *Notice des Dignités*, par exemple, ne documente aucunement les villes fortes de l'Aquitaine Seconde, à l'exception de Poitiers où l'on connaît un régiment de Sarmates et de Taifales¹¹. Nous avons

* Les illustrations de cette étude ont été traitées avec le logiciel Adobe par Jean-François Pichonneau, technicien au Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine.

1. *PLRE*, I, p. 317

2. *Brev.*, IX, 10 (vers 369/78 ; éd. H. Droysen, 1978).

3. J. Lafaurie, L'empire gaulois. Apport de la numismatique, dans *ANRW*, II, 2 (1975), p. 853-1012 (p. 943).

4. On se gardera cependant de trop insister sur ce point, puisque la voisine de Bordeaux, Agen (*Aginum*), est dans le même cas ; cependant on semble avoir adopté pour Agen, au moins sous la Tétrarchie, le nom de « Ville des Nitiobroges », d'après *CIL*, XIII, 8886 = B. Fages et L. Maurin, *Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.), Nitiobroges*, Bordeaux, 1991, n° 30.

5. Éd. J. Gaudemet, *Conciles gaulois du IV^e siècle*, Paris, 1977 (Sources chrétiennes, n° 241), p. 60.

6. Éd. J. W. Eadie, Londres, 1967, p. 50.

7. A. Chastagnol, Le diocèse civil d'Aquitaine au Bas-Empire, dans *BSAF*, 1970, p. 272-292.

8. *Ibid.*, p. 287.

9. *Ibid.*, p. 288.

10. Le cadre général est campé par Zosime, II, 34 : il accuse Constantin d'avoir, en réformant l'armée, infligé à des villes le fléau de l'occupation militaire (éd. et trad. F. Paschoud, Paris, 1971) ; mais, en Gaule, les responsables étaient les constructeurs des enceintes.

11. *Op.*, XLII, 65, éd. O. Seeck, 1876, p. 219.

cependant un indice sur la garnison de Bordeaux avec l'épithaphe d'un soldat mort sur place dans la seconde moitié du IVe siècle.

CIL, XIII, 11032 ; D. 9215 ; Diehl, 554 (fig. 1).

Plaque de marbre encastrée dans le couvercle en bâtière d'un sarcophage découvert en 1909 dans les fouilles de la nécropole Saint-Seurin. Conservé à Bordeaux, au Musée d'Aquitaine. En haut de la plaque : au centre, couronne (cercle de deux traits concentriques) à lemnisques flottants, encadrant un chrisme soigneusement gravé, flanqué de l'alpha et de l'oméga ; sur le champ, semis d'étoiles. De chaque côté de ce motif central, deux colombes affrontées, tenant dans leur bec un rameau de laurier ou d'olivier. La gravure de l'inscription, sur cinq lignes, est beaucoup moins régulière et soignée que celle de ces symboles. Les lettres sont de corps et de dessin irrégulier : C carré (au lieu de T) au début de la l. 2 ; U arrondi au début de la l. 5 ; E en forme de T renversé vers le début de la l. 5. A sans traverse. Ligature AN l. 4.

Les erreurs ne manquent pas : l. 1 : *ic* = *hic* ; *iacit* = *iacet* : *Flainus* = *Flavinus* ; *Natfiacorum* = *Mattiacorum*. L. 2 : *uixst* = *uixit*. L. 3 : *annus* = *annos* ; *quaraginta* = *quadraginta*. L. 4 : *dismisit* = *dimisit*. L. 5 : *crudeite* = *crudelitate* ; *filiuis* = *filiis suis*. Vocabulaire : *crudelitas* est peu approprié (*desperatio*). Grammaire : on attend l'accusatif *grandem crudelitatem*, ou bien le même cas pour les membres de la famille.

ICIACITELAINVSDENVMERONAT
FIACORVMSSENIORUMQVIVIXST
ANNVSQUARAGINTAETQVI
NQVEETDISMISITGRANDE
CRUDEITEVXSORIEFILISIVIS

(*H*)*ic iacet Fla(u)inus de numero Natfiacorum (= Mattiacorum) seniorum qui uixs(i)t annus (= annos) qua<d>raginta et quinque et dimisit grande(m) crudeli(ta)te(m) uxori et fili(i)s <s>uis.*

Ci-gît Flavinus, du régiment des Mattiaques seniors, qui a vécu quarante-cinq ans et laissé dans un profond désespoir sa femme et ses fils.

Selon D. Hoffmann¹², il faudrait lire Elainus, nom celtique d'ap. Holder (*Altcelt. Sprachschatz*, I, 1411-1412). Bien qu'elle oblige à restituer le premier *u* (mais cela n'a rien d'exceptionnel dans ce texte), la lecture Flavinus, adoptée jusqu'ici, nous paraît bien préférable : la lettre initiale du mot est différente de tous les E du texte par sa barre supérieure qui est oblique et déborde à gauche et, surtout, elle est identique à la lettre initiale de *fili(i)s*, l. 5. Contrairement à ce que présume Jullian¹³, il n'est pas certain que ce soldat soit originaire de Bordeaux même¹⁴ ; mais c'est une éventualité.

Datation : entre 364-365 et 377-387, selon

Hoffmann¹⁵, d'après les stationnements repérables des *Mattiaci seniores* dans l'armée impériale¹⁶.

La présence d'une garnison à Bordeaux au début du Ve siècle a éventuellement un écho dans Claudien :

*Inde truces flauo comitantur uertice Galli,...
quosque rigat retro pernicios unda Garumnae,
Oceani pleno quotiens impellitur aestu*¹⁷.

"Il (Stilichon) emmène à sa suite... des Gaulois farouches, à la tête blonde... et ceux qui vivent au bord de la Garonne, si prompte à refluer en amont quand elle se heurte aux marées puissantes de l'Océan". Mais on n'oubliera pas que d'autres troupes peuvent être concernées par cette allusion, puisqu'un régiment de *Garronenses* est attesté non loin de la ville, à Blaye¹⁸.



■ Fig. 1

L'épithaphe de Flavinus.

12. D. Hoffmann, *Das spätrömische Bewegungsheer und die Notitia Dignitatum*, Düsseldorf, 1970 (*Epigraphische Studien*, 7), 2, n. 228, p. 54 ; n. 532, p. 161.

13. *Hist. Gaule*, 8, p. 77, n. 3, et p. 96.

14. D. Hoffmann, *op. cit.*, 2, n. 228, p. 54.

15. *Op. cit.*, 1, p. 371.

16. C. Jullian, *CRAI*, 1909, p. 969 ; *Hist. Gaule*, 8, p. 77, n. 3 ; p. 78, n. 5 ; dans la cuve du sarcophage ont été trouvées deux monnaies de Valens et deux de Valentinien Ier.

17. In *Rufinum*, II, 113-114, éd. Th. Birt, *M.G.H.a.a.*, X, p. 38.

18. *Not. Dign., Oc.*, VII, 99 (Seeck, p. 137).

Bordeaux et Toulouse : sous les Wisigoths

Cependant, dès le règne d'Euric Bordeaux n'est plus que la métropole ecclésiastique des cités de l'ancienne Aquitaine Seconde ; certes, le rayonnement du métropolitain est grand, au VI^e siècle, dans les cités voisines, au témoignage de Fortunat et de Grégoire de Tours¹⁹. Mais depuis les environs du milieu du Ve siècle, c'est Toulouse qui est la capitale du royaume wisigothique, même si la cour réside encore souvent à Bordeaux²⁰. Dans le royaume franc, la ville n'est qu'un des pions qui changent plusieurs fois de mains dans le complexe échiquier des héritages mérovingiens. Au vrai, les textes ne nous apprennent rien sur l'évolution de la ville elle-même entre le début du royaume wisigoth et le milieu du VI^e s. Il n'en va pas de même pour l'époque antérieure.

Le cadre urbain

La ville remparée : les contradictions d'Ausone (fig. 2)

Le cadre urbain est campé de façon expressive au IV^e siècle par les vers célèbres d'un autre Bordelais, Ausone

*Quadrupla murorum species, sic turribus altis
ardua, ut aërias intrent fastigia nubes.*

*Distinctas interne vias mirere, domorum
dispositum et latas nomen servare plateas
tum respondentem directa in compita portas...*²¹

“Carré est l'aspect de tes remparts, hérissés de tours si hautes que leurs sommets pénètrent les nuages dans les airs. A l'intérieur on peut admirer des voies bien tracées, l'implantation des maisons, et de larges places qui méritent leur nom, ainsi que des portes répondant exactement aux carrefours”.

A cette ville en quelque sorte tirée au cordeau dans le périmètre de ses murailles comme dans le maillage de ses rues, à ce cadre ample et aéré, le même Ausone oppose, dans Bordeaux même, une autre ville. En effet, dans une lettre au rhéteur Axius Paulus²², on

trouve l'exact contrepoint des louanges décernées à l'ordonnance de la ville aux rues bien ordonnées et aux “places qui méritent leur nom”, vantées dans le *Classement des villes célèbres* : ici au contraire, le poète veut fuir pour la campagne *angustas fervere vias et congrege vulgo nomen plateas perdere*, “le grouillement dans les rues étroites et l'entassement de la foule sur les places qui en perdent leur nom”²³.

Le port : Ausone et Paulin de Pella

— Ausone

Après la ville enceinte de remparts, le port est présent, dans le *Classement des villes célèbres*, le poème à la gloire de Bordeaux

*Per mediumque urbis fontani fluminis alveum,
Quem pater Oceanus refluus cum impleverit aestu,
Adlabi totum spectabis classibus aequor*²⁴.

“Au milieu de la ville, le lit d'un fleuve nourri de sources ; quand le père Océan l'emplit de la marée bouillonnante, on voit s'avancer la mer toute entière avec ses flottes”.

— Paulin de Pella

Cette évocation du port et de son ouverture sur l'estuaire se complète avec celle que donne en 459 Paulin de Pella :

*Burdigalam veni ; cujus speciosa Garumna
moenibus Oceani refluus maris invehit undas
navigeram per portam : quae portum spatiosum
nunc etiam muris spatiosa includit in urbe*²⁵.

“...Je vins à Bordeaux : jusqu'aux murs de cette ville, la Garonne majestueuse conduit les eaux qui refluent de l'Océan par une porte ouverte aux navires : de nos jours, elle enferme un vaste port dans la ville à la vaste enceinte”.

On notera dès à présent le lien qu'établissent nos auteurs entre la mise en eau du port de Bordeaux et le phénomène des marées²⁶. La “porte ouverte aux navires” citée par Paulin est sans doute l'ouverture à

22. *Ep.*, X, 19-28 (Schenkl, p. 168) ; cf. aussi XXV, 90-91.

23. *Ep.*, X, 21-22 (Schenkl, p. 168) ; D. Barraud, J. Linères, L. Maurin, *Bordeaux, dans Enceintes romaines d'Aquitaine : Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*, Paris (P. Garmy et L. Maurin dir.), 1996 (DAF, n° 53), p. 73 (cité ici *Enceinte*).

24. Ausone, *Ibid.*, 145-147.

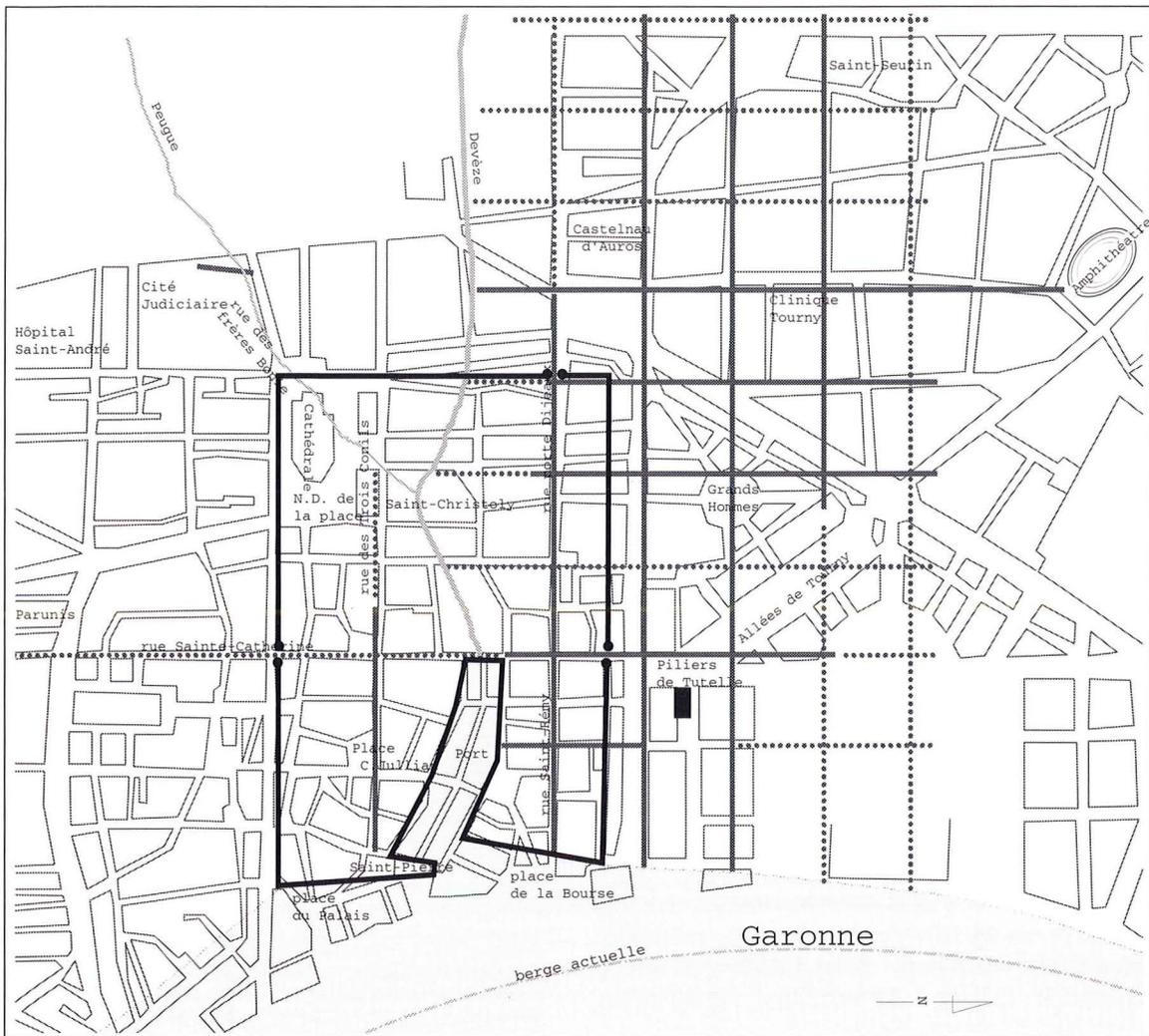
25. Paulin de Pella, *Poème d'action de grâces*, 44-47, éd. C.S.E.L., XVI, p. 293.

26. Le phénomène des marées dans l'estuaire est d'ailleurs un lieu commun des auteurs du temps : cf. le passage de Claudien cité ci-dessus et, en 333, l'auteur de *l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (Corpus chr., n° 175, p. 1)* : “La ville de Bordeaux se trouve sur la Garonne par laquelle la mer Océan crée un flux et un reflux, sur environ cent lieues » (*Civitas Burdigala, ubi est fluvius Garonna, per quem facit mare Oceanum accessa et recessa per leugas plus minus centum*).

19. Ch. Higounet, *Bordeaux pendant le haut Moyen Age*, Bordeaux, 1963 (*Histoire de Bordeaux*, sous la dir. de Ch. Higounet, t. II), p. 72-79.

20. *Ibid.*, p. 14.

21. Ausone, XIX. *Ordo Urbium Nobilium*, XIII, 140-144 (vers 380-390), éd. C. Schenkl, *M.G.H.a.a.*, V, 2, p. 103.



■ Fig. 2

Le rempart de Bordeaux et la topographie urbaine.

laquelle Ausone fait allusion dans une lettre à Paulin de Nole²⁷. On peut croire que les *celebrata ostia portus* sont, d'après le contexte, "l'entrée fameuse" du port de Bordeaux.

La fontaine *Divona*

A l'intérieur des remparts, un seul monument est évoqué par Ausone, la fontaine nommée *Divona*, que nous ne savons où situer.

*Quid memorem Pario contectum marmore fontem
Euripi feruere freto ? Quanta unda profundi !
Quantus in amne tumor ! Quanto ruit agmine
praeceps*

*marginis extenti bis sena per ostia cursu,
innumeros populi non unquam exhaustus ad usus !
Hunc cuperes, rex Mede, tuis contingere castris,
flumina consumpto quom defecere meatu,
huius fontis aquas peregrinas ferre per urbes,
uum prae cunctis solitus potare Choaspen.
Salue, fons ignote ortu, sacer, alme, perennis,
uitree, glauce, profunde, sonore, inlimis, opace.
Salue, urbis genius, medico potabilis haustu,
Diuona Celtarum lingua, fons addite diuis.
Non Aponus potu, uitrea non luce Nemausus
purior, aequoreo non plenior amne Timauus*²⁸.

"Parlerai-je de cette fontaine plaquée de marbre de Paros, et qui bouillonne comme l'Euripe ? Quel abîme en son onde ! Comme elle enfle ses vagues ! Avec quel élan elle se précipite par les deux fois six bouches de son ample margelle, pour les innombrables usages de la population, sans jamais s'épuiser ! C'est elle que tu aurais voulu, roi Mède, voir atteindre ton camp, lorsque les fleuves te firent défaut, leur cours s'étant desséché ; tu aurais voulu emporter les eaux de cette fontaine à travers les villes étrangères, toi qui avais l'habitude de ne boire nulle part que celle du Choaspes. Salut, fontaine à la source mystérieuse, sainte, nourricière, intarissable,

crystalline, azurée, profonde, bruissante, limpide, ombragée. Salut, génie de la ville, toi qui nous abreuves de ton eau salubre, *Divona*, mise au rang des dieux comme l'indique ton nom dans la langue des Celtes. L'Apone n'offre pas une boisson plus saine, le Nemausus un plus pur cristal, le Timave et ses vagues marines une eau plus abondante".

Fons ignote ortu : à l'évidence, la fontaine *Divona* n'était pas alimentée par un aqueduc. Et pour cause : le peu que nous savons sur les adductions d'eau à Bordeaux²⁹ prouve que la construction des remparts consacra la fin des aqueducs du Haut-Empire, ce qui d'ailleurs, comme en d'autres lieux, posera la question de l'alimentation des thermes du Bas-Empire. Cette fontaine était probablement ancienne, en raison de la divinité sous l'invocation de laquelle elle était placée. L'envolée d'Ausone n'est pas très éloignée dans le temps de la démolition d'une fontaine (?) dont un splendide bloc de calcaire sculpté a été remployé pour paver les quais de la Devèze³⁰.

Où situer cette fontaine ? Jullian l'a assimilée à la Devèze en rapprochant abusivement *Divona* et *Divicia*³¹. A sa suite, R. Etienne imagine qu'elle était alimentée par la Devèze et qu'elle formait comme "une sorte de château d'eau somptueux fermant à l'ouest le port intérieur"³². L'allusion à « la source mystérieuse » ne permet pas de croire que cette fontaine était alimentée par un aqueduc.

Les textes, et donc avant tout Ausone, mettent en évidence les caractéristiques de l'agglomération bordelaise du Bas-Empire :

- l'enceinte quadrangulaire.
- la complexité de l'organisation urbaine et du

27. Paulin de Nole, *Ep.*, XXV, 129-130, éd. Schenkl, p. 194 : *ingressusque sui celebrata per ostia portus totum occurrentis populi praeventur agmen*. Ausone a évoqué précédemment (vers 85-99) l'agrément qu'il aurait à recevoir Paulin dans son domaine suburbain de Novars ; on en a parfois conclu que les vers 129-130 se rapportaient au port privé du domaine (J. ROUGÉ, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris, 1966, p. 159). De fait, le déroulement du discours d'Ausone est ambigu et l'on ne peut exclure absolument cette hypothèse. Les expressions d'Ausone conviennent cependant mieux au port de Bordeaux.

28. Ausone, XIX, *Ordo Urbium Nobilium*, XIII, 148-162 (Schenkl, p.).

29. En général : JRG, I, p. 119 ; R. Etienne, *Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962 (*Histoire de Bordeaux*, sous la dir. de Ch. Higoumet, t. I), p. 88. L'aqueduc qui avait été offert à sa ville par C. Julius Secundus, sous le règne de Tibère ou celui de Claude (*CIL*, VIII, 596-600) était hors d'usage, puisque les fontaines qui jalonnaient son tracé avaient été détruites, et leurs dédicaces ensevelies dans les fondations de l'enceinte. Celui qui a été découvert autrefois place Sainte-Eulalie devait alimenter (entre autres ?) les thermes de la rue des Frères Bonie, à 400 m environ en contrebas de cette place : mais ces thermes étaient détruits et leurs vestiges ont été rasés lors de la construction de la muraille (ci-dessous, n. 34).

30. P. Debord et M. Gauthier, *Bordeaux Saint-Christoly. Sauvetage archéologique et histoire urbaine (= Saint-Christoly)*, Bordeaux, 1982 (catalogue d'exposition), p. 28.

31. *IRB*, 2, p. 599 : "elle n'est autre que la Devèze, la *Diuvia* du Moyen Age". Correction dans *Hist. de la Gaule*, t. I, p. 107, n. 5 : "non pas toute la Devèze, mais une des sources qui jaillissaient au centre de la cité" (?) ; t. 8, p. 226 n. 2.

32. R. Etienne, *Bordeaux antique*, p. 212, avec image dans *L'histoire de Bordeaux* (en bande dessinée), Paris, 1983, p. 4. La Marquise de Maillé (*op. cit.*, p. 180) la suppose sans véritable fondement sur la place Saint-André où se trouvait, à la fin du Moyen Age, une grande fontaine.

maillage des rues.

- Une occupation humaine plus dense
- le fleuve “au milieu de la ville” et le port.

L'archéologie retrouve la ville d'Ausone

L'enceinte et la ville

L'enceinte quadrangulaire est l'élément déterminant de la ville du Bas-Empire

La ville remparée a été taillée dans la vaste agglomération qui connut son extension maximum vers le début du IIIe siècle et couvrait alors 150 à 170 ha. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'avec 32 ha environ, la ville fortifiée du Bas-Empire soit une des plus vastes de la Gaule. L'enceinte de Bordeaux est remarquable par son tracé, qui dessine un rectangle presque régulier ; il tranche avec l'irrégularité du périmètre des enceintes urbaines du Bas-Empire³³. On aurait tort de croire néanmoins que les ingénieurs romains aient cherché à réaliser *ex nihilo* une parfaite forme géométrique³⁴. En effet, d'une manière générale, à l'exception du pays des Neuf Peuples, les aménageurs des villes remparées du Bas-Empire ont été guidés par l'organisation de l'agglomération du Haut-Empire, et plus exactement par les deux éléments majeurs que constituent la surface occupée vers la fin du IIIe siècle et la topographie du site.

La surface occupée vers la fin du IIIe siècle

Au moment où elle fut construite, l'enceinte de Bordeaux a enfermé l'essentiel de l'habitat urbain. C'est une question d'évidence, puisque, depuis la fin du IIIe siècle, dans les anciennes cités de la Gaule celtique, les chefs-lieux de l'Antiquité tardive sont des villes fortes, et non des citadelles³⁵. A la périphérie de l'agglomération bordelaise du Haut-Empire, on a noté des abandons au cours du IIIe siècle, après lesquels aucune occupation urbaine n'est attestée de manière certaine avant le IVe siècle avancé, ou plus tard. C'est

le cas notamment du quartier du *mithraeum* construit à la fin du second siècle, qui n'est que sporadiquement fréquenté à la fin du IVe siècle comme en témoignent la présence de céramique estampée paléochrétienne et des aménagements succincts dans les ruines de la *domus* voisine du sanctuaire. Ces abandons ne se confondent pas, ou pas toujours, avec les destructions systématiques auxquelles se sont livrés les constructeurs du rempart sur le tracé de celui-ci ou pour constituer un glacis³⁶.

La topographie du site

Pour l'implantation de l'enceinte, les constructeurs du rempart ont obéi aux impératifs imposés par la topographie, c'est-à-dire par la présence du lit de la Devèze, avec son estuaire. Cette longue dépression ouest-est a déterminé l'implantation de la ville nouvelle, de la ville remparée, ce qui a provoqué un recentrage de Bordeaux en fonction de cet axe au nord et au sud duquel l'espace urbain a été à peu près également réparti. Une conséquence importante en fut l'abandon de l'ancien centre civique dont on présume l'emplacement aux environs de la Place de la Comédie et dont les Piliers de Tutelle ont conservé le souvenir jusqu'en 1667³⁷. A l'inverse, comme on le verra, les choix faits à Bordeaux eurent pour corollaire, au moment de la construction du rempart, d'importants aménagements topographiques.

Les rues

L'espace couvert par la ville remparée a conservé jusqu'à nos jours la forte empreinte d'un maillage orthogonal qui remonte à l'Antiquité, au moins pour ses éléments principaux, comme on le présumait depuis longtemps et comme l'ont bien vérifié les fouilles menées dans la ville depuis une dizaine

33. Synthèse dans S. Johnson, *Late Roman Fortifications*, Londres, 1983, p. 82-115.

34. Argument défendu par C. Jullian, notamment dans *Histoire de Bordeaux*, Bordeaux, 1895, p. 45.

35. A la différence des cités de Novempopulanie qui sont, elles, des citadelles extérieures à la ville du Haut-Empire qui subsiste à leur pied. Sur cette question, L. Maurin, *Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire*, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule*, Bordeaux, 1992 (6e suppl. à *Aquitania*), p. 365-389 (p. 369-370).

36. Les vestiges d'habitats rasés pour la construction de l'enceinte ont été en particulier bien reconnus sous le rempart méridional lors de l'établissement du cours d'Alsace-et-Lorraine dans les années 1860 : il est impossible de déterminer si ces immeubles, ou certains d'entre eux, étaient déjà en partie détruits et abandonnés auparavant. En avant du mur, les vestiges des constructions du Haut-Empire furent systématiquement arasés et remblayés pour constituer un glacis : par ex. Sansas, *SAB*, 4, 1877, p. 177-179. Il en fut de même pour les thermes découverts rue des Frères Bonie, tout près de l'angle sud-ouest du rempart, où les destructeurs récupérèrent systématiquement les matériaux : D. Barraud, *Archéologie en Aquitaine*, 3, 1984, p. 34 ; *SAB*, LXXV, 1984, p. 6. Des constatations identiques ont été faites vers 1970 sur les Allées de Tourny (communication de M. Gauthier) ou, en 1995, sur le chantier de la Cité Judiciaire (communication de C. Sireix).

37. Le même fait est attesté dans nombre de villes : L. Maurin, *op. cit.*, p. 370, 383.

d'années³⁸. Il est établi aujourd'hui que ce maillage remonte à l'époque augustéenne, et l'on a pu en suivre le développement³⁹. Il y a un siècle, Jullian imaginait que ce maillage *intra muros* était contemporain de l'enceinte et qu'il avait été implanté en même temps qu'elle et en suivant son tracé et ses issues⁴⁰. En réalité, le rempart a conservé à l'intérieur des murs l'ossature de l'organisation viaire antérieure.

Cependant les explorations récentes, avant tout celles du quartier Saint-Christoly et du parc de stationnement Camille Jullian, ont montré que le maillage orthogonal ne concernait pas le cœur de la ville du Bas-Empire. Pour l'ensemble de la ville, les impératifs imposés par la topographie ont été déterminants pour le tracé des rues : deux grands axes parallèles, à l'emplacement des rues Porte-Dijéaux et Saint-Siméon⁴¹, suivaient le bord du plateau calcaire qui, des deux côtés, bordait la vallée de la Devèze ; ils étaient reliés par un axe orthogonal, aujourd'hui la rue Sainte-Catherine, qui fermait peut-être le port à l'ouest. Ainsi pouvons-nous traduire avec vraisemblance les vers d'Ausone qui suggèrent des issues de la ville répondant aux voies principales : s'il ne subsiste aucun vestige des portes de l'enceinte de Bordeaux, la forte présomption que les rues Porte-Dijéaux et Sainte-Catherine ont succédé aux deux axes majeurs de la ville antique laisse croire que les ouvertures de l'enceinte se trouvaient au débouché de ces rues, au moins au nord, au sud et à l'ouest. A l'est, à l'ouverture sur la Garonne, la question reste obscure et elle est liée à celle du port. Tout se passe comme si, à l'époque d'Ausone, la ville au quadrillage régulier se limitait aux deux grands axes orthogonaux, les rues Porte-Dijéaux et Sainte-Catherine qui débouchaient sur les portes du rempart⁴².

Mais il en va tout autrement pour le reste de

l'espace urbain, comme Ausone s'en plaignait à Axius Paulus et comme l'archéologie le révèle. D'abord, la topographie l'imposait dans une ville parcourue d'ouest en est par le lit sinueux de la Devèze qui constituait désormais l'artère maîtresse de la nouvelle ville. Aucune rue de l'Antiquité tardive n'a été décelée dans le vaste espace traversé par la Devèze exploré à Saint-Christoly, soit environ 1/30^e de la ville murée. Tout au plus a-t-on isolé une venelle empierrée conduisant à la rivière⁴³ ; en revanche, l'étroit cours d'eau paraît jouer un rôle essentiel dans la circulation. Il est bordé de quais, de débarcadères sur lesquels ouvrent des entrepôts⁴⁴. Au Ve siècle comme au II^e, l'espace Camille Jullian est traversé seulement par une étroite ruelle, oblique par rapport aux voies directrices⁴⁵.

Une occupation urbaine plus dense

Cette opposition dans l'organisation de la ville de l'Antiquité tardive était sans doute héritée du Haut-Empire. Mais, durant les trois premiers siècles de notre ère, l'essentiel de la ville était ailleurs, entre la Devèze et l'amphithéâtre. Au Bas-Empire, le rôle politique, militaire, administratif, universitaire de Bordeaux, la concentration de l'espace urbain dans le corset rigoureux de l'enceinte, les contraintes de la topographie, entraînent sans aucun doute une densification de l'occupation dans l'agglomération nouvelle : Ausone le laisse clairement percevoir dans la lettre à Axius Paulus que nous avons citée et où, à le lire, il "étouffe dans ce *castrum* où se presse une population à l'étroit dans sa ceinture de pierre"⁴⁶. Sur ce point encore l'archéologie corrobore sans équivoque ses dires.

Les fouilles de Saint-Christoly

Les fouilles de Saint-Christoly ont mis en évidence un triple phénomène :

— le rétrécissement et l'envasement de la Devèze au cours des IV^e et V^e siècles. Les fouilles de 1982 ont dégagé des secteurs du lit de la Devèze qui, aux

38. M.-A. Gaidon, Chronique d'archéologie bordelaise, dans *SAB*, LXXVIII, 1987, p. 3-8 ; D. Barraud, (dir.), Le site de La France : origine et évolution urbaine de Bordeaux antique, dans *Aquitania*, 6, 1988, p. 3-60 (p. 56).

39. D. Barraud, *op. cit.*, p. 56-58. Voir plus récemment la datation proposée par C. Sireix pour l'installation du système orthonormé sur la rive gauche de la Devèze, entre le début de l'ère et 10 après J.-C., ce qui confirme les propositions faiblement étayées de la fouille de la rue Porte-Dijéaux : C. Sireix, La fouille du marché des Grands Hommes, dans *Pages d'archéologie girondine*, n° 3 (*Société archéologique de Bordeaux*), 1997, p. 31.

40. C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux (= IRB)*, Bordeaux, t. 2, 1890 (*Archives Municipales de la Gironde*), p. 598.

41. Ce dernier axe a été reconnu lors des fouilles du parc de stationnement Camille Jullian.

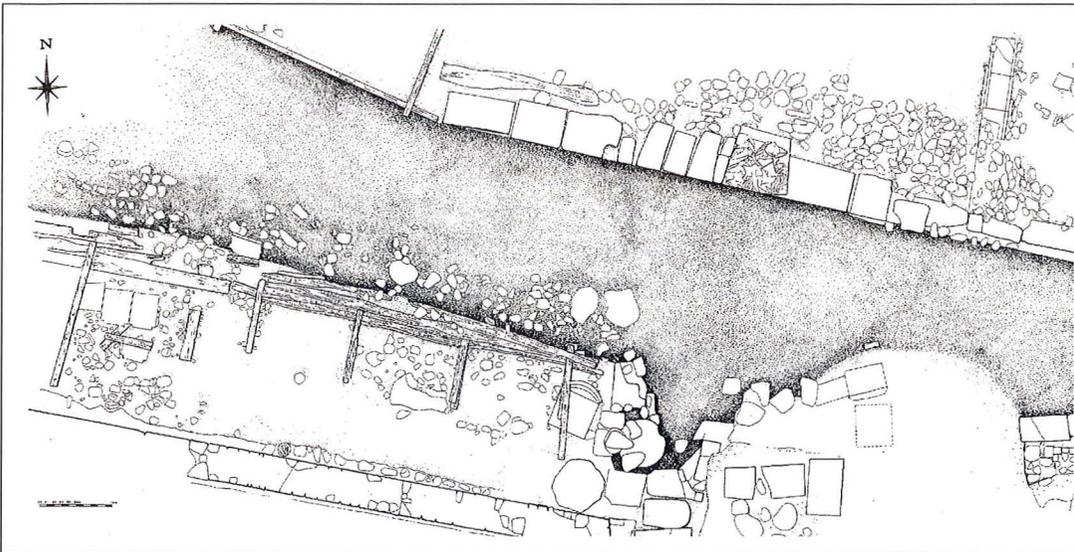
42. *Enceinte*, p. 50-55. La question est actuellement insoluble pour les extrémités de l'axe couvert par la rue Saint-Siméon, encore trop mal reconnu : à l'ouest, lors de la fouille de l'îlot Saint-Christoly (1981-1982), le passage de cet axe n'a pu être vérifié sous la rue des Trois-Coinis qui fait suite vers l'ouest à la rue Saint-Siméon.

43. *Saint-Christoly*, p. 23.

44. *Saint-Christoly*, p. 22.

45. La ruelle du Ve siècle est parallèle à celle du II^e, mais elle court à une dizaine de mètres plus à l'ouest.

46. R. Etienne, *Bordeaux antique*, p. 219.



■ Fig. 3

Plan du secteur central de la Devèze.

IVe et Ve siècles, est réduite à un étroit cours d'eau serpentant entre des quais distants de 3,50 m. Ces quais sont soigneusement construits : soit caissons à armature de pieux et de poutres, portant un plancher, soit terrasse pavée de blocs de grand appareil en remploi (identiques à ceux du soubassement de la muraille), appuyée au bord de la rivière à une ligne de pieux⁴⁷ (fig. 3).

— Ces mêmes fouilles ont permis de relier l'amointrissement du débit de la Devèze au Bas-Empire à une modification profonde apportée par les urbanistes du temps au régime hydrographique. Elles ont mis aussi en évidence dans ce secteur le confluent de la Devèze et d'un de ses affluents, le Peugue, dans son état du le Haut-Empire : ils se réunissaient alors pour former un seul cours d'eau se terminant par l'estuaire de la Devèze. Ce confluent disparut, semble-t-il, au tournant des IIIe et IVe siècles ; le Peugue fut alors détourné, et il aurait coulé parallèlement à la Devèze, à 200 m environ plus au sud. De fait, les travaux des géomorphologues ont montré que, depuis la rue du Maréchal Foch, le Peugue occupait, en direction de l'est, un lit artificiel, creusé dans la banche calcaire⁴⁸.

— Selon les archéologues de l'îlot Saint-Christoly, la cause principale de cette modification du régime de la rivière serait la construction de l'enceinte : en effet, on aurait détourné le Peugue pour remplir le fossé creusé en avant du rempart méridional "pour

alimenter les douves des murailles"⁴⁹ ; mais on a toutes raisons de douter de cette interprétation, car le Peugue est en réalité éloigné de la muraille de 10 à 40 m, et l'on peut attribuer cette très importante modification du réseau hydrographique à la nécessité de gagner de nouveaux espaces à l'occupation dans le quart sud-ouest de l'agglomération, en canalisant la Devèze et en assainissant une vaste zone marécageuse. Deux plans schématiques très (trop ?) suggestifs⁵⁰ indiquent bien la densification de l'occupation dans cette région au Bas-Empire (fig. 4).

Les fouilles du parc de stationnement Camille Jullian

C'est aussi dans les premières décennies du Ve siècle que l'on assiste à la transformation des locaux utilitaires (entrepôts ?) établis depuis des siècles sous l'actuelle place Camille Jullian pour gagner une nouvelle portion de la ville réparée aux habitations dont les archéologues n'ont pu percevoir le détail des aménagements.

Demeures de notables

Sur la nature de l'occupation dans l'Antiquité tardive, les indications les plus nombreuses concernent les notables. Les notables résident en effet en ville. Le témoignage d'Ausone⁵¹ est ici largement

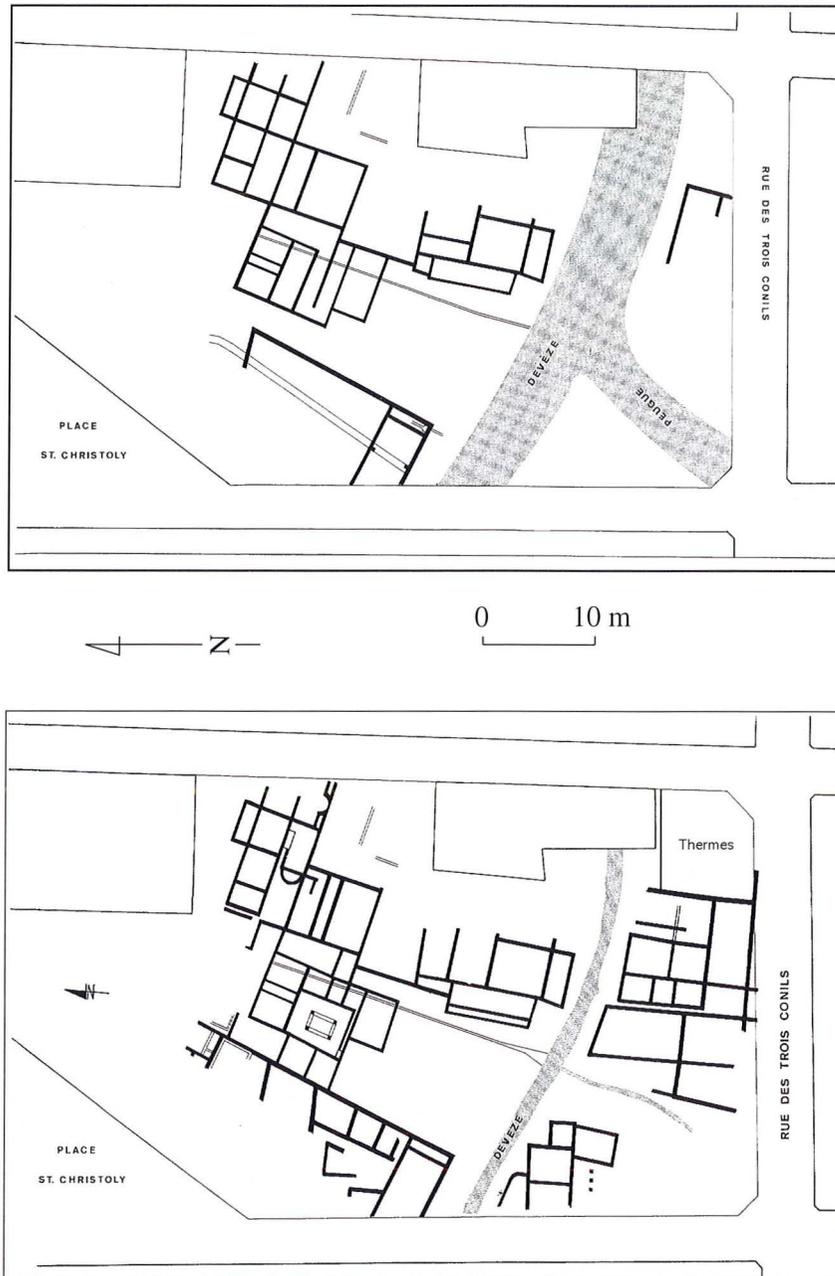
47. Saint-Christoly, p. 18-22.

48. Enquête du BRGM, cf. D. Barraud, *La France*, 1988, p. 50-51.

49. Saint-Christoly, p. 68.

50. Saint-Christoly, p. 66.

51. Ci-dessus, n. 21 et 22 (*Ep.*, X).



■ Fig. 4

La densification de l'habitat du Haut- au Bas-Empire dans le quartier Saint-Christoly (St-Christoly, fig 59 et 60).

corroboré par les fouilles menées à Bordeaux ; elles ont livré en particulier une importante série de tapis de mosaïque dont certains ont dû appartenir à des demeures de maîtres, notamment dans le quartier Saint-Christoly, mais aussi en bordure de la place Camille Jullian⁵².

Ausone aime séjourner dans sa demeure campagnarde du *pagus Novarus* au lieu d'étouffer à Bordeaux ; c'est là, comme sous les murs de Saintes⁵³, qu'il aime recevoir ses amis. Pourtant, les résidences urbaines des notables bordelais des IVe et Ve siècles, si elles offraient sans doute de moins vastes développements architecturaux, se caractérisaient, au moins pour certaines d'entre elles, par leur ampleur et leur luxe : c'est, entre autres, le cas d'une grande maison partiellement explorée depuis le XIXe siècle dans le quartier Saint-Christoly⁵⁴. Cette place des maisons de notables, sans équivalent dans le Sud-Ouest de la Gaule, illustre le rôle de Bordeaux entre la dynastie constantinienne et le début du Ve siècle.

Le fleuve et le port

Le recentrage de la ville forte de part et d'autre de la Devèze a été probablement déterminé par des considérations d'ordre économique ; la Devèze et le port intérieur aménagés dans son estuaire ont été considérés comme les éléments vitaux de l'agglomération. Les vers d'Ausone auxquels répond, peu après le milieu du Ve siècle, le témoignage de Paulin de Pella, ne sont pas l'écho de ces préoccupations économiques, mais ils soulignent bien l'originalité de l'urbanisme bordelais du Bas-Empire : ce plan d'eau enfermé dans le rempart, et alimenté et animé par les marées.

Ce port est bien inscrit dans la topographie de Bordeaux, c'est-à-dire dans le parcellaire médiéval

qui a été transmis jusqu'au plan cadastral de 1828, et encore pour une part dans le réseau moderne de la voirie. Il était limité en gros, au nord et au sud, par les rues du Parlement et du Cancéra, et à l'ouest il était fermé à hauteur de la rue des Piliers de Tutelle (Mensignac), ou, moins vraisemblablement, par le grand axe nord-sud de l'époque, l'actuelle rue Sainte-Catherine (d'après le parcellaire). Ce dessin doit avoir été guidé par la forme même de l'estuaire de la Devèze. C. de Mensignac a reconnu en 1884 un fragment du quai de la face nord (place du Parlement Sainte-Catherine), monté sur pilotis et doublé à sa base, du côté de la ville, par une sorte de "jetée"⁵⁵ qui "avait pour but d'empêcher l'eau de miner la muraille"⁵⁶. Telles quelles, ces installations pourraient dater du Bas-Empire, si l'on compare aux quais de la Devèze mis au jour en 1981⁵⁷ un croquis laissé pour la "jetée" de la place du Parlement par de Mensignac⁵⁸. Serti dans la gaine de pierre des quais, mis en valeur par le rempart qui le dominait à l'est, le havre était cependant de dimensions modestes. Après de Mensignac, Jullian lui a attribué avec raison une superficie d'un hectare environ⁵⁹. Ce plan d'eau relativement exigü laisse supposer que c'étaient des vaisseaux de tonnage modeste qui fréquentaient la rade de Bordeaux⁶⁰.

La concordance des textes et de la réalité archéologique a des limites qui tiennent d'une part aux allusions trop vagues ou aux silences des textes anciens, d'autre part aux explorations insuffisantes ou aux difficultés actuelles d'interprétation des découvertes archéologiques. Les difficultés s'accumulent donc tout naturellement quand l'archéologie manque de l'appui des textes.

52. Dans l'ensemble : C. Balmelle, L'habitat urbain dans le Sud-Ouest de la Gaule, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule*, Bordeaux, 1992 (6e suppl. à *Aquitania*), p. 335-364 (p. 355-358).

53. *Ep.* XV (Schenkl, p. 173). Ausone réside dans sa ville parce qu'elle est le siège du pouvoir local et l'image de Rome, et s'il aspire à la vie opulente qu'il mène dans ses domaines ruraux, c'est, comme ses congénères, en y transportant le confort intellectuel et matériel de la vie urbaine ; un passage du *De herediolo* (XII, 2, 29-30, Schenkl, p. 35) est caractéristique de cette double attirance de la ville et de campagne : *haec mihi nec procul urbe sita est nec prorsus ad urbem, ne patiar turbas utque bonis potiar* ("mon domaine est situé ni loin de la ville, ni près de la ville ; ainsi je n'ai pas à supporter les foules et je puis jouir de mes biens").

54. C. Balmelle, *op. cit.*, p. 359, carte fig. 18, p. 357 (9 sites) ; en général, p. 355. On est peu renseigné, en revanche, sur l'architecture de ces demeures ; deux exemples à Saint-Christoly (*Saint-Christoly*, p. 45-48).

55. C. de Mensignac, *SAB*, 1879, p. 106 ; 1880, p. XIII.

56. C. de Mensignac, *SAB*, 1879, p. 106.

57. *Saint-Christoly*, p. 18-19, p. 22.

58. P. Debord et J. Doreau, Le port antique de Bordeaux, dans *Revue hist. de Bordeaux*, 24, 1975 (= Debord-Doreau), fig. 1-3.

59. "Il aurait eu environ 100 m de large et 250 m de long" (*IRB*, 2, p. 598. 235 m x 90 selon C. de Mensignac, dans Debord-Doreau, p. 12) ; mais plus tard : "j'ai supposé un hectare de bassin avant la clôture par les remparts, je doute que le bassin fermé au IVe siècle ait atteint cette étendue" (*Hist. de la Gaule*, t. 8, p. 225, n. 6. A Carthage, au IIe s. av. J.-C., le port de commerce, rectangulaire, a une superficie de 7 ha pour une profondeur de 2,50 m, d'ap. S. Lancel, *Carthage*, p. 201).

60. Quels vaisseaux, de quel tonnage, fréquentaient le port de Bordeaux ? Pour Jean Rougé (*op. cit.*, p. 66-73), les vaisseaux dépassant 500 tonneaux (de 2,83 m³) ne convenaient qu'aux grands ports (p. 71), les tonnages moyens de 150 à 300 tonneaux étant beaucoup plus courants. Or si le port de Bordeaux était celui de l'estuaire, ses dimensions ne devaient admettre au maximum que des vaisseaux de ce type. Noter que le tonnage moyen baisse singulièrement au Bas-Empire, à partir des dernières années du IVe s. (Id., p. 72). Les navires y accostaient par la poupe (faible tonnage) ou de trois quarts pour les plus gros (Id., p. 159).

L'archéologie sans les textes

L'enceinte et la porte de l'estuaire

La face orientale de l'enceinte

Parmi les nombreuses questions de détail relatives à l'enceinte ⁶¹, les plus ardues sont certainement posées par la face orientale. Le tracé du rempart est incertain sur ce côté, qui bordait la Garonne ⁶². Le point de départ au sud doit être situé à l'issue de la rue des Argentiers, mais les jalons bien assurés manquent ensuite jusqu'à l'église Saint-Pierre où le passage du mur est donné par un croquis de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle, que l'on a des difficultés à faire concorder avec les observations de C. de Mensignac. De cette église à la jonction avec la face nord, on n'a retrouvé aucune trace du rempart ⁶³. Le problème principal tient à l'articulation entre la muraille et le port, à l'ouverture du rempart sur la Garonne, et donc à la communication entre le port et le fleuve par la *porta navigera*, "la porte ouverte aux navires" mentionnée par Paulin de Pella.

La porte du port

On a traditionnellement placé cette porte, comme le fait Camille de Mensignac ⁶⁴, de préférence dans l'axe de l'embouchure de la Devèze (rue de la Devise), puisqu'elle était le port de Bordeaux. Mais quelle était son architecture ? Suscitée par les vers d'Ausone ⁶⁵, l'hypothèse du rempart s'ouvrant largement sur la Garonne ⁶⁶ a été battue en brèche par l'interprétation proposée par C. de Mensignac des découvertes de l'église saint-Pierre ⁶⁷. Pour lui, depuis la construction de l'enceinte, le port ne débouchait sur la Garonne que par un goulet dont il retrace l'évolution du IV^e au VI^e siècle ; la largeur atteignait environ sept mètres au IV^e siècle, la moitié au VI^e (fig. 5) ⁶⁸. A sa suite, les historiens de Bordeaux ont, depuis Camille

Jullian, restitué comme issue du port un chenal étroit.

Un tel dispositif est-il compatible avec l'évocation du poète ? Il est impossible de dater même de façon approximative les substructions observées par de Mensignac, même s'il est indubitable que certaines d'entre elles appartiennent bien au Bas-Empire ⁶⁹. La contradiction est d'importance, de prime abord, entre l'archéologue, qui restitue, sur des observations peu explicites, une entrée exigüe, et le poète qui, à travers "les célèbres portes du port" fait "s'avancer la mer toute entière avec ses flottes" ; il conduit donc à imaginer qu'au IV^e siècle (et, d'après Paulin de Pella, au Ve siècle) la "porte ouverte aux navires" était une assez large interruption du rempart ; mais, pour obéir aux impératifs militaires impliqués par l'enceinte, elle devait être solidement protégée par des tours ou des constructions défensives.

Certes on doit faire la part de l'emphase du poète, stimulée peut-être par l'amplitude des marées qui fait varier en moyenne le niveau de la Garonne à Bordeaux de 1 à 3 m entre hautes et basses eaux selon les saisons ⁷⁰. Les variations du niveau de l'eau dans le port intérieur devaient donc être très sensibles, et l'intrusion des flots lors de certaines marées spectaculaire quelle que fût la largeur de l'entrée. Pour autant, la question de la structure des "portes du port" (*ostia portus*, Ausone) ou de la "porte ouverte aux navires" (*porta nauigera*, Paulin de Pella) n'est aucunement résolue. La solution se trouve certainement dans une nouvelle exploration de l'église Saint-Pierre et plus généralement de la face orientale du rempart ⁷¹.

Un autre problème de cette ouverture du port est posé par l'étroit chenal aménagé, selon de Mensignac, pour faire communiquer la porte avec le fleuve ⁷² : un

61. Nous les avons examinées dans P. Garmy et L. Maurin (dir.), *Enceintes*.

62. M.-A. Gaidon-Bunuel, Chronique d'archéologie bordelaise, dans *SAB*, 80, 1989, p. 5 ; *Enceinte*, p. 42-44 ; 54-55.

63. *Enceinte*, p. 44-45.

64. C. de Mensignac, Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du I^{er} siècle à la fin du III^e, dans *SAB*, VII, 1880, pl. h.t.

65. *Ep.*, XXV, 129.

66. Léo Drouyn l'a dessiné avec talent, reprenant un croquis de Jouannet (L. Drouyn, dessin à la plume, Bibl. municipale de Bordeaux, fonds J. Delpit, I, 1).

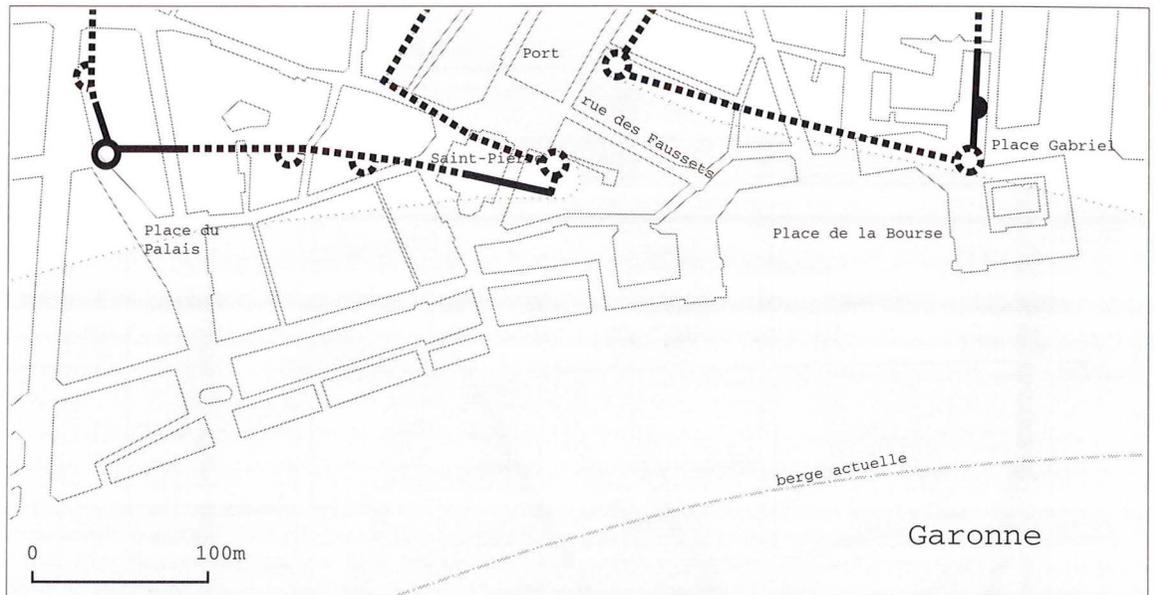
67. *SAB*, 1879, p. 97-109.

68. C. de Mensignac a donné des croquis stratigraphiques, mais aucun plan de situation ; P. Debord et J. Doreau en ont proposé un, qui fixe ce que l'on croit comprendre dans la description de C. de Mensignac (*SAB*, VI, 1879, p. 96-111 ; VII, 1880, p. ii, xi-xiii ; Debord-Doreau, fig. 4 et 5) ; ce plan ne tient pas compte de la portion de rempart retrouvée dans les parages à la fin du XVIII^e siècle, parce que de Mensignac refusait de suivre sur ce point Drouyn et Jullian, qui s'appuyaient pourtant sur un croquis conservé aux Archives Départementales de la Gironde (C. 1234, liasse 2). Dans le tracé qu'il a donné de l'enceinte, Jullian a tenté de concilier tous les indices archéologiques et topographiques (*IRB*, 2, pl. IX, h. t ; ici, fig. 5). On est tenté de croire que le soubassement en grand appareil, construit avec des blocs de remploi, reconnu par de Mensignac, appartenait au quai oriental, construit à la même époque et en même temps que le rempart.

69. Par comparaison avec ce que l'on connaît dans d'autres secteurs de la construction du rempart ou des quais aménagés le long de la Devèze.

70. Debord-Doreau, p. 17.

71. Un terme de comparaison peut être fourni par les ports intérieurs de Carthage au II^e s. : les restitutions — hypothétiques — de la passe d'accès lui donnent 15 m au moins de largeur (S. Lancel, *Carthage*, Paris, 1992, p. 200).



■ Fig. 6

Nouvelle hypothèse pour la porte navigère.

encore à l'air libre au XVII^e siècle et qui se trouvait dans l'axe de la rue des Faussets. Pierre Régaldo suggère qu'il puisse s'agir d'un fossé ayant servi d'éventuel exutoire à la Devèze. Du rempart antique, aucune trace, ce qui implique qu'il se trouvait plus à l'ouest et qu'il convient donc d'en remonter le tracé assez haut dans la rue Saint Rémi. La configuration du terrain et la consultation du cadastre ont alors fait naître une hypothèse nouvelle ; en prolongeant le cours de l'enceinte suivant les lignes du parcellaire moderne que l'on a jusqu'ici considéré comme non conforme au tracé présumé du castrum, on libère sur le côté nord du port un espace d'une cinquantaine de mètres à l'intérieur duquel on pourrait très bien envisager l'emplacement de la *porta navigera*. La rue des Faussets, à l'époque médiévale, ne serait alors que le lit de la Devèze longeant l'enceinte antique avant de se jeter dans la Garonne. Ainsi située, la porte du fleuve se trouverait dans une position géographique beaucoup plus logique que les propositions de Mensignac : elle serait alors ouverte largement à la marée, dans l'axe du courant, et permettrait, comme l'indique Ausone, au fleuve de pénétrer dans le bassin intérieur sans avoir à le contourner comme le veut la tradition historiographique. Avec le temps, les atterrissements vinrent progressivement éloigner l'embouchure de la rivière du port, ce qui expliquerait la création de cette dépression vaseuse prolongeant la rue des Faussets observée place de la Bourse. Les

structures archéologiques découvertes au XIX^e siècle sous l'église Saint-Pierre correspondraient donc bien à l'enceinte et non à une porte (fig. 6).

Il va de soi que cette nouvelle hypothèse ne pourra être validée que par un nouveau programme de prospections et de sondages dans ce secteur de la ville. Elle a cependant le mérite de relancer un débat qui était clos depuis la fin du XIX^e siècle sans avoir résolu de manière satisfaisante la question du port de Bordeaux au Bas-Empire.

Le port intérieur

Le port antérieur

Ce port de l'Antiquité tardive a-t-il succédé à celui du Haut-Empire ? L'archéologie n'apporte pas de réponse assurée⁷⁶ ; néanmoins, un des croquis laissés par de Mensignac pour la place du Parlement laisse croire que, si la "jetée" était un ajout d'époque tardive, le quai lui-même datait du Haut-Empire : en effet, au-dessus des fondations puissantes et très soignées sont

76. C. Jullian : "Sur le port de Bordeaux avant 300, il est impossible de rien dire de précis : « L'estuaire de la Devèze avait-il été canalisé, comme il le fut plus tard ? » (*IRB*, 2, p. 562). Pour C. de Mensignac, le premier état du quai reconnu place du Parlement remonterait au I^{er} siècle de notre ère, avec une surélévation au IV^e siècle, avec des blocs de remploi ; sur ces observations de C. de Mensignac, voir Debord-Doreau, p. 11 et 13.

montées trois assises de gros blocs posés à sec ; le dessin montre qu'il ne s'agit probablement pas de blocs de remploi, ce qui conduirait donc (sans certitude absolue) à en fixer la pose sous le Haut-Empire ⁷⁷. Le cas ne serait d'ailleurs pas unique, puisqu'on le retrouverait aussi, dans le voisinage, à Agen, où il aurait aussi guidé le tracé d'une partie du parcellaire urbain ⁷⁸.

Jullian suppose que, à côté du port de l'"estey" de la Devèze, "les vaisseaux de haut bord étaient alors, comme aujourd'hui, rangés le long de la rive gauche" de la Garonne ⁷⁹. Au Bas-Empire, on dut se contenter du port intérieur, d'après nos auteurs.

Le rôle de la Devèze

Mais ce port était-il viable avec les nouveaux aménagements du Bas-Empire ? Il était encore alimenté par la Devèze au IVe siècle comme semble le dire Ausone. Mais la Devèze, de faible débit dès le début de la période, s'ensève irrémédiablement au cours du Ve siècle ⁸⁰. Deux phénomènes en sont la cause ; d'une part, la construction du rempart oriental et de la porte du port a sans doute modifié le régime de l'estuaire de la rivière en supprimant l'effet de chasse que provoquait un large débouché sur le fleuve, donc en accroissant et en accélérant le phénomène d'ensablement aussi bien du lit du cours d'eau que du port. D'autre part, depuis le début du IVe siècle, la Devèze n'aurait plus été grossie par le Peugue dont le cours fut alors détourné, comme nous l'avons vu. Paulin de Pella dissocie complètement le mouvement du port, actif, à l'en croire, grâce aux marées, de celui de la Devèze dont il ne dit mot. Le port intérieur lui-même aurait été pratiquement condamné dès le cours du VIe s., selon P. Debord et J. Doreau ⁸¹.

77. Debord-Doreau, fig. 1, p. 7 (légende p. 6). Debord-Doreau pensent que le quai est fait de blocs de remploi.

78. Au nord-ouest de l'agglomération (région de la rue *Fon de Raché*), "le parcellaire urbain, atypique, présente une forme circulaire induite par un ancien ruisseau ou un bras mort de la Garonne. Les bateaux l'utilisaient au Moyen Age et il pourrait s'agir de la trace d'un port intérieur qui serait à l'origine de l'orientation en biais du parcellaire antique" : B. Fages, *Les Nitiobroges. Recherches sur l'Agenais dans l'Antiquité*, Bordeaux, 1995 (thèse de doctorat d'université, multigraphié), t. II, p. 16 ; J. Clémens (collab. J.-P. Bost), *Atlas hist. des villes de France, Agen*, notice, Bordeaux, 1985 ; J. Clémens, La Fon de Raché d'Agen, dans *Revue de l'Agenais*, 112, 1986, p. 141-147.

79. *Hist. de Bordeaux*, p. 6.

80. Voir *Saint-Christoly*, p. 63-65.

81. Op. cit., p. 15.

Les installations portuaires

Sur les installations liées au port, nous n'avons que trois repères récents, qui demeurent flous.

— Rue Métivier

Un édifice de 50 m de longueur, apparemment un entrepôt, a été partiellement découvert récemment non loin du quai nord du port antique, rue Métivier. Son activité s'étend entre le Ier et le Ve s. au moins ⁸².

— Le parc de stationnement Camille Jullian

Du premier tiers du IIe siècle au premier tiers du Ve, le quartier mis au jour à l'emplacement du parc de stationnement Camille Jullian a été occupé par de grands bâtiments qui semblent avoir été des entrepôts : ils doivent être mis en rapport avec le port aménagé dans l'estuaire de la Devèze, dont l'activité est bien assurée jusque vers le milieu du Ve siècle (Paulin de Nole). On a découvert un ensemble cohérent de trois (ou quatre) grandes salles au sol de terre battue, à la couverture soutenue par de grands piliers, traversé au centre par un caniveau est-ouest, donnant à l'est sur une ruelle de direction nord-sud. Ces constructions s'ouvraient au nord sur la rue Saint-Siméon (fig. 7).

— l'îlot Saint Christoly.

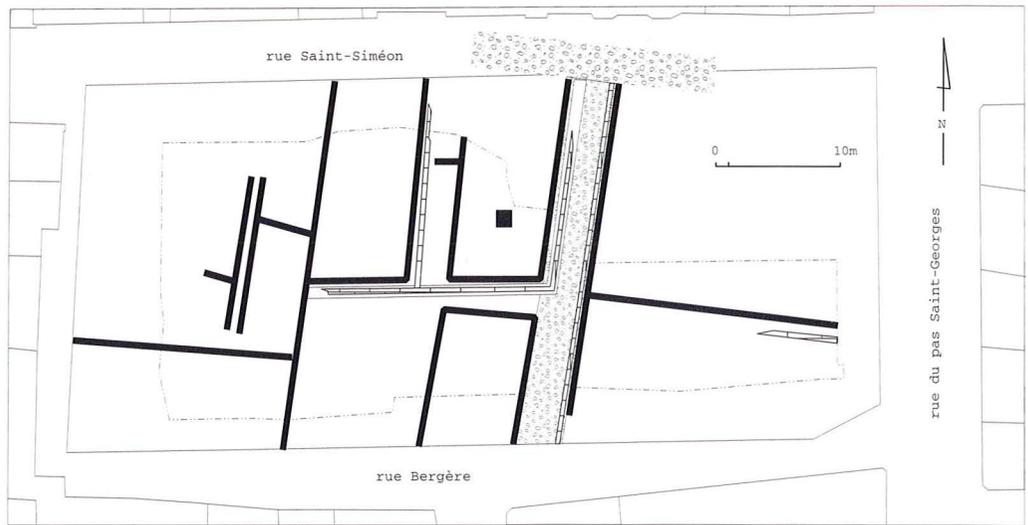
Situés le long de la Devèze, les entrepôts ou *horrea* découverts lors des fouilles de l'îlot Saint Christoly ont fonctionné au IVe et au Ve siècle. Ils constituaient une sorte d'arrière-port dont on peut envisager qu'il s'étendait ainsi tout le long de la rivière en remontant du bassin vers l'intérieur du *castrum*. Ce type d'infrastructure dut générer des systèmes complexes de transbordement des marchandises et d'acheminement en raison de l'étroitesse du cours d'eau, créant une activité et des déplacements incessants dignes d'une grande artère commerciale.

Le développement monumental

Les silences d'Ausone

Ce qui est, à première vue, le plus étonnant dans le

82. M.-A. Gaidon et D. Barraud, Chronique d'archéologie bordelaise, dans *SAB*, 82, 1991, p. 14. La ruine (accidentelle ou provoquée) de cet édifice, au cours du Ve siècle, a été soigneusement remblayée à cette époque (céramique estampée paléochrétienne dans le remblai).



■ Fig. 7

Les entrepôts du site du parc de stationnement Camille Jullian.

poème qu'Ausone consacre à sa ville pour clore le *Classement des villes célèbres*, ce sont ses silences sur la parure monumentale de Bordeaux, une fois évoqués les remparts — qui constituaient, il est vrai, l'élément majeur de cette parure — et la fontaine *Divona*.

Camille Jullian a parfaitement expliqué ces silences du poète : “Il n'est question chez Ausone ni de l'amphithéâtre, ni des thermes, ni des piliers de Tutelle, d'aucun de ces monuments du Haut-Empire qui se sont maintenus jusqu'à nos jours. S'il les néglige, ce n'est point parce qu'ils s'élevaient en dehors des remparts, mais parce qu'ils étaient déjà en ruines, qu'ils appartenaient à un Bordeaux disparu. En face de la ville nouvelle, ils n'étaient que les vestiges d'une cité morte”⁸³, et cela, malgré leurs ruines imposantes. Un siècle environ sépare le texte d'Ausone du remodelage complet de la ville auquel on avait procédé lors de la construction des remparts.

Il n'est pas non plus question chez Ausone des édifices officiels de son temps : palais du gouverneur ou du vicaire (suivant les époques), et locaux de leurs services : mais ferait-on de la poésie sur la préfecture de la Gironde ? Pour les constructions officielles, rien non plus sur un camp militaire proche, ou sur une caserne urbaine (mais ferait-on de la poésie sur la

caserne Xaintrailles ?). Rien sur un “palais des congrès”, lieu de réunion du *concilium prouvinciae*.

Plus étonnant, mais force est de le constater : rien sur les écoles dont on peut présumer qu'elles ont été alors agrandies ; éclatant au IV^e siècle⁸⁴, le rayonnement universitaire de Bordeaux est encore solide au siècle suivant, d'après Sidoine Apollinaire⁸⁵. Rien sur les édifices municipaux, archives et curie : Ausone a été un membre éminent de celle-ci et ces constructions posent problème : ont-elles été incluses dans le périmètre défini pour la ville forte ? Ou bien, ont-elles été abandonnées hors des remparts et détruites avec les autres édifices de l'ancien centre civique ? Dans ce cas, Ausone aurait siégé au conseil municipal dans des locaux nouveaux, sinon neufs. Ces bâtiments ont pu subsister longtemps, car, à côté des ducs et des comtes wisigoths, puis Francs, la survivance des institutions municipales d'antan est assurée jusqu'en plein VI^e siècle : un certain Galactorius a été *defensor* de la cité avant d'en devenir le comte⁸⁶.

Ces lacunes constatées, tournons-nous vers l'archéologie.

84. R. Etienne, *op. cit.*, p. 249-254, carte p. 253.

85. IX, 13, 2, 21-23, éd. C. Luetjohann, *M.G.H.a.a.*, VIII, p. 163.

86. Fortunat, X, 19, 3-4, éd. F. Leo, *M.G.H.a.a.*, IV, 1, p. 251 (l'auteur s'adresse au comte) : *Burdegalensis eras et, cum defensor, amator : dignus habebaris haec duo digna regens*. Sur la fonction, M. Rouche, *L'Aquitaine 418-781*, Paris, 1979, p. 262.

83. *IRB*, 2, p. 594.

Les thermes de l'îlot Saint-Christoly

Lors de la phase finale des fouilles de l'îlot Saint-Christoly, en 1982, a été dégagée une partie d'un ensemble thermal que l'on interprète comme des thermes publics de petite dimension plutôt que comme des bains privés. Sur la surface explorée (environ 230 m²), une enfilade de trois pièces sur hypocaustes à pilettes borde au nord une vaste salle carrelée avec une piscine quadrangulaire dans un angle. Construit probablement vers le milieu du IVe siècle, cet établissement semble avoir été en activité jusqu'à la fin du Ve, époque à laquelle il fut peut-être transformé en entrepôt avant d'être détruit dans le courant du VIIe siècle⁸⁷.

Les "thermes" du parc de stationnement Camille Jullian

Dans les années 400-420, les constructions (entrepôts ?) édifiées à l'époque antonine sur le site Camille Jullian subissent une destruction dont on peut difficilement mesurer l'ampleur ; certaines parties paraissent avoir été réhabilitées. Mais il faut attendre le second quart du Ve siècle pour assister à une véritable réoccupation, d'une tout autre nature que la précédente. La datation est donnée par des trouvailles de céramique, notamment des tessons de céramique estampée qui appartiennent aux séries les plus anciennes de cette production. Les grandes orientations des constructions de l'époque précédente sont conservées, notamment le long mur nord-sud qui, à l'ouest, fermait les entrepôts. Ceux-ci font place à un ensemble de constructions traversé en son centre, du sud au nord, par une nouvelle ruelle ; elles absorbent à l'est l'ancienne ruelle qui bordait les entrepôts. Sur la rive occidentale de la nouvelle ruelle, à la place de ceux-ci, sont construites trois salles sur hypocauste.

Au sud, une salle de 30 m² est parcourue par un hypocauste à canaux rayonnants sous un sol de béton à tuileaux. Au centre, une pièce de 25 m², chauffée par un hypocauste de même type ; elle donne sur la ruelle à travers un auvent soutenu par deux arcades de 1,90 m d'ouverture, soutenues par des colonnes de

marbre. Au nord enfin, la certitude d'un système de chauffage dans deux autres pièces alignées vient d'une ouverture à la base de leurs murs sud pour le passage de l'air chaud, mais il ne subsiste plus aucune trace de l'hypocauste, les pièces ayant été complètement décaissées au VIe siècle.

Rien dans le plan ni dans ce qui subsiste des aménagements (les hypocaustes) n'est attribuable à des thermes plus qu'à la partie chauffée d'une demeure. C'est seulement l'importance de la surface sur hypocaustes et le nombre des salles chauffées contiguës qui conduit à croire qu'elles étaient une partie d'un établissement de bains. A l'ouest du long mur qui ferme les trois salles règne un vaste espace libre où l'on a observé des lambeaux de sols de mortier de chaux, de tuileau, de grave compactée : on l'interprète comme une cour ou un jardin et l'on propose de la rattacher à cet établissement. Au sud de cet espace, à la limite de la fouille, a été partiellement mise au jour une construction dont les parois internes et le sol sont recouverts d'un bel enduit d'étanchéité et qui paraît donc être un bassin. Les murs affleurent au niveau d'un reste de sol en grandes dalles de calcaire qui surplombe de près d'un mètre le dernier sol repérable de la "cour". On ne peut ni percevoir la place de ce bassin dans l'ensemble présumé thermal, ni sa fonction, ni l'époque de sa construction. Mais il renforce évidemment l'hypothèse. Enfin, on n'a pu déterminer s'il existait un lien entre cet établissement et les constructions de l'est de la ruelle, ou si celles-ci appartenaient à des habitations indépendantes. Qu'à l'époque, et sans doute dès le IVe siècle, des habitations huppées aient été aménagées dans le quartier est bien démontré, comme on l'a vu, par la découverte d'un grand pavement de mosaïque tout près de là, rue du Pas-Saint-Georges⁸⁸.

Au début du VIe siècle, l'établissement aux trois salles chauffées est détruit, et les ruines et les matériaux sont utilisés pour l'installation d'habitats de dimensions modestes, mais non sans confort (ils sont dotés de cheminées soigneusement construites, utilisant des matériaux récupérés dans les thermes), au sol de terre battue, divisés par des cloisons de bois.

87. J.-F. Pichonneau, D. Barraud, C. Girardy, *Bordeaux-Saint-Christoly, fouilles de sauvetage*, 2e tranche, avril-décembre 1982. Rapport (dactylographié). Archives du S.R.A., p. 99-103 et plan.

88. C. Balmelle, *op. cit.*, pl. 2 et p. 361 et 363.

Les débuts de Bordeaux chrétien

Ce que l'on observe sur le plan des constructions publiques et privées au IV^e siècle, et au V^e siècle, où le réaménagement et les constructions du secteur Camille-Jullian sont très notables, ne concerne pas le Bordeaux chrétien qui est en train de naître. Sur celui-ci on est, dans la ville remparée, pour cette époque, réduit aux hypothèses qui ne concernent d'ailleurs que la cathédrale que l'on situe, comme le voulait Jullian⁸⁹, à l'emplacement de la cathédrale actuelle de Saint-André et Saint-Jacques attestée ici depuis l'époque carolingienne. Sur le plan de la topographie, ces origines de la cathédrale sont liées notamment au changement du cours du Peugue, qui permet (dès l'époque du premier évêque connu, Orientalis ?) la construction de l'édifice dans le nouveau quartier sud-ouest⁹⁰.

Hors les murs, les premières inhumations chrétiennes sont attestées à Saint-Seurin où nous avons évoqué la découverte du sarcophage de Flavinus, datable de la seconde moitié du IV^e s.⁹¹. Les fouilles archéologiques réalisées à Saint-Seurin en 1910 par Courtault et Jullian et dans les années 1960 par Duru, et les études récentes⁹², éclairent d'un jour nouveau l'installation du christianisme bordelais dans ce quartier. Dès le tout début du IV^e siècle, un bâtiment, dont la fonction n'a pu être identifiée, génère autour de lui l'apparition de mausolées imposants décorés pour certains de fresques⁹³. Au milieu du IV^e siècle, c'est déjà une imposante nécropole chrétienne qui existe et qui va s'étendre de façon continue jusqu'au VII^e siècle par l'adjonction de tombeaux monumentaux, d'autres sépultures et d'églises. La vigueur et l'ancienneté du christianisme bordelais qu'on pressentait grâce aux textes, notamment à travers ses évêques, se trouvent confirmées.

89. *IRB*, 2, p. 600, d'ailleurs sur des interprétations erronées.

90. D. Barraud, *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. 2, *Sud-Ouest et Centre l'Aquitaine*, Paris, 1996, p. 16-17.

91. A. Loyer, Bourg-sur-Gironde et les villas d'Ausone, dans *REA*, LXII, 1960, p. 113-126, a localisé le domaine du *pagus Novarus* "entre la route de Mérignac et le Palais Gallien" (p. 123). Ce domaine était, à suivre Ausone, dans le voisinage de "l'église que fréquente un bourg populeux" (*celebrique frequens ecclesia uico* : Ep. XXV, 94, Schenkl, p. 193) que Loyer propose de situer sur le plateau de Saint-Seurin (p. 123-124). Mais ce n'est qu'une hypothèse.

92. D. Barraud, J.F. Pichonneau. Bordeaux, Saint Seurin, dans *Bilan scientifique du SRA Aquitaine*, 1996, p. 55-59.

93. A. Barbet, Peinture murale romaine à Bordeaux, dans *Peinture murale en Gaule. Actes des séminaires AFPMA 1982-1983*, BAR, Intern. Series, n° 240, 1985, p. 103-111.

Une nouvelle agglomération naît hors les murs au cours des deux siècles qui séparent Ausone de Grégoire de Tours.

Les nouveaux faubourgs

A l'étroit dans ses remparts, nous avons vu l'agglomération bordelaise gagner aux constructions de nouvelles surfaces *intra muros*. Conséquence de cette recherche de l'espace, on assiste depuis le milieu du IV^e siècle à une nouvelle extension *extra muros*.

Ces réoccupations ont livré un matériel caractéristique : il s'agit surtout de céramique estampée paléochrétienne dont les trouvailles dessinent une couronne autour du rempart, témoignant d'un réinvestissement de la ville du Haut-Empire dont les limites ne sont pas dépassées.

Dans l'état actuel des recherches, on est frappé par la faiblesse des structures correspondantes : les nouveaux occupants ont dû souvent s'installer dans des ruines dont ils ont récupéré les matériaux : ainsi en a-t-il été d'une maison près du *mithraeum* du site de "Parunis" ; et du *mithraeum* lui-même, dont il est peu probable qu'il ait été rétabli en tant que sanctuaire après avoir été détruit et abandonné pendant plusieurs décennies⁹⁴. Il en fut peut-être de même d'un autre *mithraeum* qui devait se trouver au sud du parc de stationnement Camille Jullian : lors de la fouille, les restes d'un relief mithriaque ont été retrouvés remployés dans le sol d'une maison du VI^e siècle établie dans les "thermes"⁹⁵ ; on présume que le sanctuaire, ruiné à la même époque que l'autre, avait été réoccupé avant d'être définitivement abandonné et ses matériaux récupérés. Citons encore le cas de cette *domus* du Haut-Empire à cour centrale découverte récemment sous l'actuel hôpital Saint-André, à 500 m de l'enceinte, et qui fut l'objet d'importantes restructurations et réoccupations du IV^e au VI^e siècle⁹⁶, ou encore le site du *fanum* de la rue Castelnau d'Auros, lui aussi fréquenté au IV^e siècle, peut-être par des artisans métallurgistes⁹⁷.

94. M.-A. Gaidon, Chronique d'archéologie bordelaise, dans *SAB*, LXXVIII, 1986, p. 13-20.

95. Ce relief, en cours de publication, appartient à l'encadrement du tableau central qui représentait Mithra égorgeant le taureau dans une grotte. Les fragments découverts se trouvaient à l'angle supérieur droit et à la marge droite de ce tableau.

96. P. Massan, Bordeaux, Hôpital Saint André, dans *Bilan scientifique du SRA*, 1996, p. 55.

97. L. Martin, Bordeaux, rue Castelnau d'Auros, dans *Bilan scientifique du SRA*, 1996, p. 53-54.

Dans la seconde moitié du VIe siècle, au sortir de l'époque où nous nous situons, apparaissent dans les sources littéraires (Fortunat, Grégoire de Tours), comme dans le sol, des indications de quelque consistance sur le développement des monuments chrétiens hors de la ville, avec les basiliques de Saint-Martin, Saint-Etienne, Saint-Seurin⁹⁸, aussi bien que dans la ville, avec les églises de Sainte-Marie Majeure (= Notre-Dame de la Place⁹⁹), Saint-Pierre, un baptistère. C'est l'époque où, dans la ville elle-même, cessent définitivement leur activité, avec la ruine des établissements thermaux de Saint-Christoly et de la place Camille Jullian, les monuments légués par l'Antiquité, à l'exception des remparts. La ville chrétienne explose véritablement, avec ses faubourgs constitués d'une mosaïque de sanctuaires, de nécropoles, mais aussi de groupes d'habitations voisinant avec les squelettes de grands monuments de la ville ancienne, comme l'amphithéâtre et les Piliers de Tutelle. Ces faubourgs ont peu à peu transformé le paysage urbain créé vers la fin du IIIe siècle, avec la construction des remparts.

Conclusion

Malgré les silences des textes, qui se limitent surtout à des allusions poétiques, et les nombreuses lacunes que présentent inévitablement les sources archéologiques, la ville est assez bien documentée au Bas-Empire, singulièrement à l'époque qui a été celle de son apogée, la seconde moitié du IVe siècle.

Avec la fin de la domination romaine, son rôle politique et administratif s'étiolle. D'une certaine manière, le relais est pris par Toulouse qui — ce n'est certainement pas dû au hasard — devient la capitale des rois wisigoths. Mais jusque vers le début du VIe siècle l'activité économique de Bordeaux se maintient ; les courants commerciaux d'autrefois demeurent, comme l'attestent, par exemple, les poids, les monnaies byzantines, la céramique sigillée africaine, les amphores orientales exhumées à Saint-Seurin comme sous la place Camille Jullian. Sur le plan local, il faut noter l'importance de la production de céramique estampée dérivée des sigillées : elle témoigne de la vitalité de l'artisanat bordelais et sa production quasi-industrielle se retrouve dans toute la Gaule atlantique.

98. J. Guyon, B. Boissavit-Camus, V. Souilhac, Topographie chrétienne des agglomérations, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule*, Bordeaux, 1992 (6e suppl. à *Aquitania*), p. 391-430 (p. 416-417).

99. D. Barraud, *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. 2, *Sud-Ouest et Centre : Notre-Dame-de-la-Place*, Paris, 1996, p. 31-34.